

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, convoquée à 19h00, tenue à 19h00, le mardi 17 décembre 2019, dans la salle du conseil située au 1060, rue du Moulin-Payet, Saint-Antoine-sur-Richelieu.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Harry Gow, conseiller #1;
Madame Patricia Bégin, conseillère #2;
Monsieur Pierre Lauzon, conseiller #3;
Monsieur Bernard Archambault, conseiller #4;
Madame Ghislaine Massé, conseillère #5;
Monsieur Robert Mayrand, conseiller #6.

Formant le quorum, sous la présidence de madame la mairesse Chantal Denis.
(Code municipal du Québec - article 147)

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Véronique Piché,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

L'avis de convocation a été notifié tel que requis par la loi, aux membres du conseil *(Code municipal du Québec - article 156)*.

Toute documentation utile à la prise de décision a été rendue disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance. (Code municipal du Québec - article 148).

2. BUDGET 2020 - ADOPTION

Résolution numéro 2019-12-352

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Lauzon, appuyé par Harry Gow, et résolu, à l'unanimité, que le budget pour l'an 2020 soit adopté tel que déposé :

BUDGET 2020

REVENUS 2020

Taxes	2 176 237.00 \$
Tenant lieu de taxes	28 178.00 \$
Transferts	39 010.00 \$
Services rendus	80 779.00 \$
Imposition de droits	85 200.00 \$
Amendes et pénalités	100.00 \$
Intérêts	7 000.00 \$
Autres	3 000.00 \$
Total des revenus pour l'année 2020	2 419 504.00 \$

DÉPENSES 2020

Administration générale	477 999.00 \$
Sécurité publique	428 005.00 \$
Transport	564 307.91 \$
Hygiène du milieu	459 395.78 \$
Santé et bien-être	14 627.16 \$
Aménagement et urbanisme	86 735.90 \$
Loisirs et culture	441 340.22 \$
Frais de financement	38 421.97 \$
Financement	86 194.73 \$
Affectation	(177 523.67) \$
Total des dépenses pour l'année 2020	2 419 504.00 \$

3. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022 - ADOPTION

Résolution numéro 2019-12-353

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Mayrand, appuyé par Patricia Bégin, et résolu, à l'unanimité, que la Municipalité établisse son programme triennal des dépenses comme suit :

2020		
travaux publics	rapiéçage du territoire	45 000 \$ immobilisation
travaux publics	ponceau - rang de l'Acadie	25 000 \$ immobilisation / surplus accumulé non affecté
travaux publics	asphaltage - rue des Prairies	50 000 \$ règlement d'emprunt
travaux publics	entretien coupe d'arbres - rang du Brûlé / montée Lapiere / rang de l'Acadie	3 600 \$ budget de fonctionnement 2020
travaux publics	nettoyage de fossé - rang du Brûlé	6 000 \$ immobilisation
Hygiène du milieu	pluvial et acqueduc - rues Denis et Dupont	650 000 \$ TECQ 2019-2023 relié au plan d'intervention
Loisirs et culture	réfection de la toiture - immeuble situé au 16, rue Marie-Rose	16 000 \$ immobilisation / surplus accumulé non affecté
Loisirs et culture	renovations - immeuble situé au 1060, rue du Moulin-Payet	200 000 \$ règlement d'emprunt
Loisirs et culture	évaluation - immeuble situé au 1028, rue du Rivage	5 000 \$ budget de fonctionnement 2020 / immobilisaiton si le projet se réalise
Parcs et terrain de jeux	entretien (arbres et terrain) - parc Tanobé	4 000 \$ budget de fonctionnement 2020 / immobilisaiton si le projet se réalise
Parcs et terrain de jeux	aménagement - parc Deslauriers	5 000 \$ budget de fonctionnement 2020 / immobilisaiton si le projet se réalise
2021		
travaux publics	nettoyage de fossé - Petit rang	6 000 \$ immobilisation
travaux publics	rétrocaveuse	75 000 \$ règlement d'emprunt
travaux publics	asphaltage - rang de l'Acadie	50 000 \$ immobilisation / surplus accumulé non affecté
éclairage des rues	éclairage au DEL - périmètre urbain	15 000 \$ immobilisation
Hygiène du milieu	pluvial - Pomme d'Or et Moulin-Payet	666 000 \$ TECQ 2019-2023
Loisirs et culture	entretien et réparation de l'immeuble situé au 1028, rue du Rivage	300 000 \$ règlement d'emprunt
Parcs et terrain de jeux	aménagement - parc Tanobé	3 000 \$ budget de fonctionnement 2020 / immobilisaiton si le projet se réalise
Parcs et terrain de jeux	aménagement - parc Deslauriers	5 000 \$ budget de fonctionnement 2020 / immobilisaiton si le projet se réalise
Parcs et terrain de jeux	aménagement - place Dompierre sur Mer	7 500 \$ budget de fonctionnement 2020 / immobilisaiton si le projet se réalise
2022		
travaux publics	réfection - rue Stéphane	250 000 \$ règlement d'emprunt
travaux publics	rue pour connecter les rues Pomme d'Or et Dupont	250 000 \$ règlement d'emprunt

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions sur les sujets traités à l'ordre du jour est mise à la disponibilité de l'assistance.

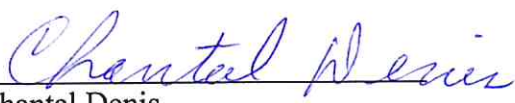
*19h30, suspension temporaire de la séance extraordinaire, le conseil se retire.
19h37, reprise de la séance, les membres du conseil municipal reprenne.*

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 2019-12-354

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patricia Bégin, appuyé par Pierre Lauzon, et résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 19h38.

En signant le présent procès-verbal, la mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions (*article 142 (2) du Code municipal*).


Chantal Denis
Mairesse


Véronique Piché
Directrice générale et secrétaire-trésorière

